

### ***Serment de paix à Beauvais (1023)***

« Je n'envahirai en aucune façon les églises [...] Je n'assaillirai pas le clerc et le moine qui ne portent pas les armes du siècle, ni celui qui les accompagne sans lance ni bouclier, à moins que je n'aie sujet de me plaindre d'eux ou qu'ils ne veuillent pas réparer dans l'espace de quinze jours la faute commise contre moi. Je n'enlèverai ni bœuf ni vache ni porc (...) Je ne saisirai ni le vilain ni la vilaine ni les sergents ni les marchands : je ne leur prendrai point leurs deniers, je ne les obligerai pas à se racheter (...) et je ne les fouetterai point pour leur enlever leur subsistance. Je ne saisirai ni mule ni mulet ni cheval ni jument ni poulain dans les pâturages (...) Je ne détruirai ni incendierai les maisons [...] Je ne couperai ni déracinerai ni vendangerai les vignes d'autrui sous prétexte de guerre (...) Je ne détruirai pas les moulins et ne ravirai pas les grains qui s'y trouvent, sauf si je suis à l'\*ost ou en chevauchée et sauf dans ma propre terre (...) Je n'assaillirai pas le marchand ni le pèlerin et je ne prendrai pas leurs biens, sauf faute de leur part. Je ne tuerai pas le bétail des vilains, sauf pour ma subsistance et celle de mes gens [...] Je n'attaquerai pas les nobles dames ni ceux qui les accompagnent (...) et de la même façon je prendrai soin des veuves et des religieuses.

« J'observerai ceci envers tous ceux qui l'ont juré et qui l'observeront à mon égard. Je n'en excepte que les terres qui m'appartiennent (...) J'en excepte encore les cas où je bâtirai ou assiègerai un château ; où je serai appelé à l'ost du roi ou de nos évêques ; où je ferai la chevauchée (...) »

Trad. d'après C. Pfister, *Études sur le règne de Robert le Pieux (996-1031)*, Paris, 1885, p. 170-171  
(Bibliothèque de l'École des hautes études.  
Sciences philologiques et historiques, fasc. 64).

*Il s'agit du texte d'un serment de paix proposé vers 1023 par les évêques de Beauvais et de Soissons aux seigneurs du voisinage et soumis au roi de France d'alors, Robert II le Pieux, fils d'Hugues Capet.*